



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reception des émissions

Question écrite n° 46679

Texte de la question

M. René Chabot appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur une expérience faite dans certaines régions de France qui consiste à diffuser les émissions télévisées en noir et blanc pour les postes de plus de quinze ans. Il semblerait que le centre de la France ait servi de zone test pour cette expérience. Ainsi, les telespectateurs de la région de Bourges et du sud d'Orléans, dont beaucoup dans la campagne possèdent de vieux téléviseurs, en bon état de marche, ont dû se contenter d'émissions en noir et blanc durant un mois. Leur mécontentement est double : d'une part, cette expérience passe à leur yeux pour une opération publicitaire incitant à l'achat d'un nouvel appareil alors que le leur est en parfait état de marche et, d'autre part, ils rappellent que leur redevance télévision a été facturée pour la détention d'un téléviseur couleur. Il lui demande quel est le but de cette expérience et quelles sont les raisons qui peuvent être avancées pour la justifier et, par ailleurs, s'il est envisagé d'indemniser les consommateurs ainsi pénalisés qui n'ont pas été consultés pour cette expérience.

Texte de la réponse

Certains telespectateurs de la région de Bourges ont, en effet, été privés de la réception en couleur. Cette situation résultait de la modification temporaire des normes de diffusion sur l'émetteur de Bourges-Neuvy-les-Deux-Clochers. La fourniture aux telespectateurs de nouveaux services associés aux programmes de télévision comme l'information détaillée sur les émissions en cours ou à venir (TV Guide), l'accès à des banques d'images ou de programmes informatiques, ou l'enrichissement des fonctionnalités du teletexte, impose la suppression de certains signaux d'identification des couleurs, désormais inutiles. Ces signaux ne sont en effet utilisés que par les récepteurs mis en service avant le 1er janvier 1979, les récepteurs plus récents utilisant d'autres modalités de transmission des couleurs. Afin d'apprécier au niveau national le nombre de ces récepteurs, une expérimentation a été menée entre le 10 septembre et 9 octobre 1996 dans la région couverte par l'émetteur de Bourges-Neuvy-les-Deux-Clochers ; pendant cette période les signaux d'identification couleur ont été supprimés sur toutes les chaînes afin d'évaluer le nombre exact de telespectateurs affectés par cette suppression. Depuis le 10 octobre 1996, l'expérimentation est terminée et ces téléviseurs ont retrouvé la couleur. Les enseignements tirés des appels au total peu nombreux reçus sur le numéro vert qui avait été mis en place à cette occasion permettront de préparer, en collaboration avec les chaînes de télévision, les fabricants et TDF, la transmission au niveau national dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Chabot René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46679

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6691

Réponse publiée le : 31 mars 1997, page 1645